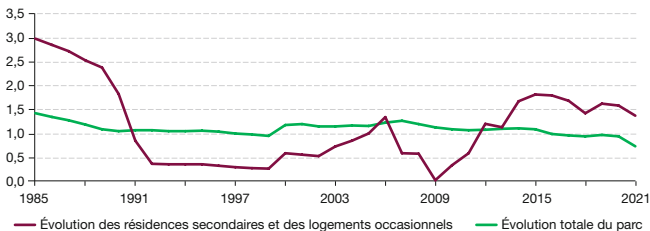


Résidences secondaires et logements occasionnels

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DU NOMBRE DE RÉSIDENCES SECONDAIRES ET DE LOGEMENTS OCCASIONNELS

En %

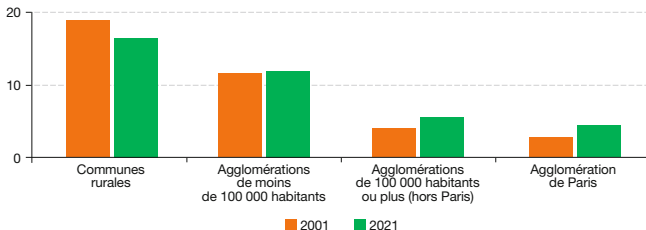


Champ : France entière hors Mayotte.

Source : Insee, estimations annuelles du parc de logements 2021

PART DE RÉSIDENCES SECONDAIRES ET DE LOGEMENTS OCCASIONNELS SELON LE TYPE D'UNITÉ URBAINE

En %



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations annuelles du parc de logements 2021

Début 2021, on compte 3,7 millions de résidences secondaires et de logements occasionnels en France (hors Mayotte), ce qui représente 9,9 % du parc de logements ordinaires.

Leur rythme d'accroissement a été très élevé dans les années 1980, puis a baissé au début des années 1990, avant d'accélérer à nouveau au début des années 2010 pour se stabiliser autour de + 1,7 % par an depuis 2015. Entre 2020 et 2021, le rythme a fléchi à + 1,4 %, avec une croissance de 50 000 logements affectés à cet usage.

En France métropolitaine, ces logements sont à 54 % des maisons et sont répartis sur le territoire de manière très inégale. Ils représentent 1 logement sur 6 dans les communes rurales (contre 1 sur 10 sur l'ensemble de la France métropolitaine) et sont peu présents dans les grandes agglomérations. Ces logements se concentrent majoritairement sur le littoral méditerranéen et atlantique (environ 40 % de l'ensemble) et à la montagne (20 %).

Dans les départements et régions d'outre-mer (hors Mayotte), les résidences secondaires sont relativement peu présentes, correspondant à environ 5 % des logements ordinaires.